n dévoiler les vices du gouvernement, pour s fonder les dispositions du peuple. & pré-» parer les esprits aux réformes que le ben foin exige Dans le gouvernement d'un " feul, ceux qui font charges des affaires de 3 l'administration, sont retenus par un frein 39 qu'un républicain ne peut jamais avoir à » craindre. La volonté feule du prince suffit pour faire cesser & même pour punir leurs » prévarications; mais dans un état libre. » où la preuve du délit est nécessaire, un » pouvoir dont les transgressions sont si fa-» ciles à cacher, seroit d'une conséquence n terrible... La prohibition, en encoura-» geant la témérité, la malice & l'ignorance. » arrête les écrivains prudens & fenfés, qui so seuls pourroient servir de frein aux écri-39 vains téméraires. Il fuffit qu'une chose " foit défendue, pour qu'elle paroisse bonne. 42 La prohibition devient un mérite qui 27 couvre les plus grands défauts. Les écrits 21 les plus miférables font alors recherchés avec avidité. L'on ne voit en eux que 29 le triomphe remporté fur les entraves » dont on avoit prétendu enchaîner l'esprit. 29 Par-tout où la prohibition subsistera, l'on 59 fera empoisonné d'une quantité prodigieuse " de semblables écrits. C'est le risque, non » le mérite, qui y décidera du prix des " livres... Les écrits indécens, groffiers, » absurdes, sont très-rares parmi nous, Lors-" qu'une de ces productions paroit, le bon " fens suffit pour la rejetter; ou si le poion est caché, bientôt des écrivains sages 39 & éclairés se hâtent de le dévoiler. & le 33 font rentrer dans le néant, &c. 35 Peut-être y auroit-il quelque moyen de